

**Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône**

1, rue Max Devaux  
70 000 VESOUL  
Tél : 03 84 77 00 00 - e-mail : [contact@sied70.fr](mailto:contact@sied70.fr) – site internet : [www.sied70.fr](http://www.sied70.fr)

**Compte rendu de la Commission**

**«Finances\_ Communication\_ Affaires générales et Evolution  
des statuts»**

**du 8 mars 2023**

**Présents en présentiel :**

Membres de la Commission : Marie BRETON (Présidente), Viviane CARSANA (Déléguée de Vaivre-et-Montoille), Agnès LEJEUNE (Déléguée de Saint-Loup-sur-Semouse), Antoine BONNE (Délégué de Bougnon), Denis DAGOT (Délégué de Voray-sur-l'Ognon).

Membres du Bureau syndical : Jean-Marc JAVAUX (Président), Pascal GAVAZZI (Vice-Président), Philippe COMBROUSSE (Vice-Président), André GAUTHIER (Vice-Président), Magalie ROSE (Administratrice), Daniel NOURRY (Administrateur), Yves PELLETIER (Administrateur), André MARTHEY (Administrateur), Jean-Luc BRULE (Administrateur).

**Présents en distanciel :**

Membres de la Commission : Raymond BILQUEZ (Délégué de Francheville), Martine WOLFER (Déléguée de Bétoncourt-Saint-Pancras), Thomas DURUPT (Délégué de Genevreville).

Excusés : Maxence COURIOL (Délégué de Chargey-les-Gray), Ludovic TABIS (Administrateur), Jean-Noël CHAMBON (Administrateur).

La Présidente de la commission « Finances\_ Communication\_ Affaires générales et Evolution des statuts », Marie BRETON, ouvre la séance qui se déroule en mixte, présentiel au siège du SIED 70 au 1 rue Max Devaux 70 000 VESOUL, et en visioconférence.

**COMMUNICATION :**

La commission prend connaissance des travaux réalisés (signalisation, signalétique) pour identifier le nouveau siège social ainsi que des modalités d'organisation du prochain comité syndical du 18 mars 2023 et de la visite du siège social.

**FINANCES :**

Monsieur Vincent GACHOT, responsable finances, affaires générales, ressources humaines recruté au 1<sup>er</sup> décembre 2022 se présente aux membres de la commission.

Madame Marie BRETON présente les comptes administratifs et les projets de budgets du syndicat.

Monsieur le Président s'étonne que les dépenses de fonctionnement baissent en 2022 par

rapport à 2021. Il est précisé qu'entre 2021 et 2022, la baisse est essentiellement due à l'amortissement.

Sur la perception de la TCFE, Monsieur BILQUEZ fait part de ses inquiétudes sur la pérennité de ces montants, l'Etat ayant tendance à plafonner les subsides sur lesquels il a pris la main. Il cite notamment le cas des aides de l'agence de l'eau.

Monsieur GAUTHIER cite également l'exemple de la production d'énergie pour laquelle les recettes ont été écrêtées au détriment du SYTEVOM.

Monsieur le Président précise que les dépenses de travaux sur le réseau public d'électricité, en hausse en 2022, sont consécutives aux décisions prises en 2021 de contribuer à la relance post-covid par un fort programme d'enfouissement de réseau.

Monsieur DURUPT demande si le déficit du budget de Scey est uniquement dû au remplacement de l'automate de régulation ou également aux conséquences de la panne de ce dernier.

Il est confirmé que le déficit est dû en grande partie à l'usage du fioul au lieu du bois, ce qui a coûté plus cher lors de la saison 2021-2022.

Monsieur BILQUEZ fait part des difficultés actuelles à trouver du personnel compétent et à le rémunérer en conséquence.

Madame BRETON précise que le personnel du SIED 70 bénéficie d'avantages comme les tickets restaurants, de tarifs préférentiels au CNAS et de participations de l'employeur aux mutuelles prévoyance et santé.

Madame BRETON précise que les chiffres présentés pour le budget principal ne tiennent pas compte des modifications apportées ce jour par la DDT concernant le Fonds vert. Ce fonds ne pouvant transiter par le Syndicat selon les dernières informations reçues, les sommes présentées seront donc diminuées de l'ordre de 500 000 € en recette et en dépense d'investissement.

Mme BRETON précise que la création d'un budget IRVE laissera apparaître un déficit qui n'était pas visible auparavant, ce dernier étant noyé dans le budget principal précédent.

Monsieur GAUTHIER précise que les projets photovoltaïques en toiture sont financés sur fonds propres car un emprunt nuirait à la rentabilité de l'opération dans la plupart des cas.

La commission émet un avis favorable aux propositions suivantes :

- comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes,
- affectation de résultats,
- projets de budget primitif pour le budget principal et les budgets annexes.

## **STATUTS :**

La commission émet un avis favorable au transfert de compétence « chaufferie bois et réseau de chaleur » des communes de Champlitte, Neurey les La Demie et Dampierre sur Salon au SIED 70.

## **AFFAIRES GENERALES :**

La commission émet un avis favorable aux propositions suivantes :

- rentrée au capital de différentes sociétés de la SEM Côte d'Or Energie pour laquelle l'accord du SIED 70, un de ces actionnaires, est nécessaire.

- dans le cadre du projet éolien « Vent des 3 Bois », signature d'une convention de partenariat avec les communes de Avilley, Montbozon, la SEM EnR et la SEM SIPENR.

## **RESSOURCES HUMAINES :**

La commission émet un avis favorable aux propositions suivantes :

- création de poste contractuel emploi temporaire de secrétaire technique pour le service MDE-EnR.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Monsieur BILQUEZ suggère que le travail concernant les modifications de statuts annoncées en début de mandat débute dès à présent pour être opérationnelles en juin 2025 pour une validation en septembre - octobre 2025 ce qui permettrait à l'équipe en place de perdurer jusqu'aux élections suivantes.

Madame BRETON précise que cette contingence est bien prise en compte ainsi que celle de la représentativité des territoires. Elle confirme que la représentation de chaque commune doit être maintenue.

Monsieur NOURRY propose que les actions du SIED 70 en matière d'environnement (économie d'énergie, production d'énergie renouvelable, IRVE, ...) soient fléchées comme budget vert.